



CENTRE DE FORMATION ET DE PROFESSIONNALISATION

SAEM au capital de 615.500 euros

Siège social : 23 rue des Ateliers

91350 Grigny

500 204 466 R.C.S.EVRY

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

MONTANT ET MODALITES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les actionnaires de la société dénommée «CENTRE DE FORMATION ET DE PROFESSIONNALISATION », dont l'objet social consiste notamment en la formation des demandeurs d'emploi par tous moyens, la formation continue, ont décidé, en assemblée du 5 décembre 2017, de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 135 000 euros (cent trente cinq mille euros) par création de 1 350 actions nouvelles au nominal de 100 euros (cent euros) chacune, à libérer intégralement à la souscription en numéraire ou par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible envers la société.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné : Philippe RIO

Agissant en qualité de : Maire

De la personne morale : Ville de Grigny

Sise : 19 Route de Corbeil 91350 GRIGNY

Habilitation d'exécution du Conseil Municipal par délibération n°DEL-2017-0109 en date du 27 novembre 2017.

Déclare par le présent bulletin, souscrire à 150 actions nouvelles au nominal de 100 euros (cent euros) chacune et libère ma souscription par versement de 15 000 euros (quinze mille euros) par chèque/virement.

Fait en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession, à Grigny, le 7 décembre 2017.

Ville de Grigny

Représentée par M. Philippe RIO - Maire

Mention manuscrite « Bon pour souscription de 150 Actions de 100 euros (cent euros) chacune. »

150 Bon pour souscription de 150 actions de 100 euros (cent euros) chacune.



Le Maire

Philippe Rio